



## PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 COMMUNE DU CHAMBON FEUGEROLLES

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières communales essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune du Chambon-Feugerolles.

### I – CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

**Le compte administratif 2017 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017.** Il rapproche les prévisions inscrites au budget (budget primitif et décisions modificatives) des réalisations effectives tant en dépenses qu'en recettes.

Il respecte les principes budgétaires : **annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.**

Il est approuvé par le conseil municipal avant le 30 juin de l'année suivant celle de son exécution.

Comme le budget primitif, il est structuré autour des **sections de fonctionnement et d'investissement.**

### II – LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

La comparaison du compte administratif 2017 avec celui de l'année précédente comporte des particularités du fait des transferts de compétences intervenus auprès de Saint Etienne Métropole et effectifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces transferts portaient sur différentes compétences dont principalement, la voirie, la production et la distribution d'eau potable.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, une période de gestion transitoire a autorisé les communes à agir au nom et pour le compte de Saint-Etienne Métropole pour les compétences transférées. De ce fait, le

budget de la commune du Chambon-Feugerolles a supporté des dépenses et perçu des recettes pour le compte de l'intercommunalité qui ont ensuite fait l'objet de remboursements.

Dans le cadre de ces transferts, le budget annexe du service de distribution de l'eau potable a été clôturé. Les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de ce budget ont été repris au budget principal de la ville puis reversés à Saint-Etienne Métropole.

**L'exercice 2017 constitue donc le 1<sup>er</sup> exercice post transfert. La comparaison des exercices 2016 et 2017 doit donc en tenir compte.**

## A – La section de fonctionnement

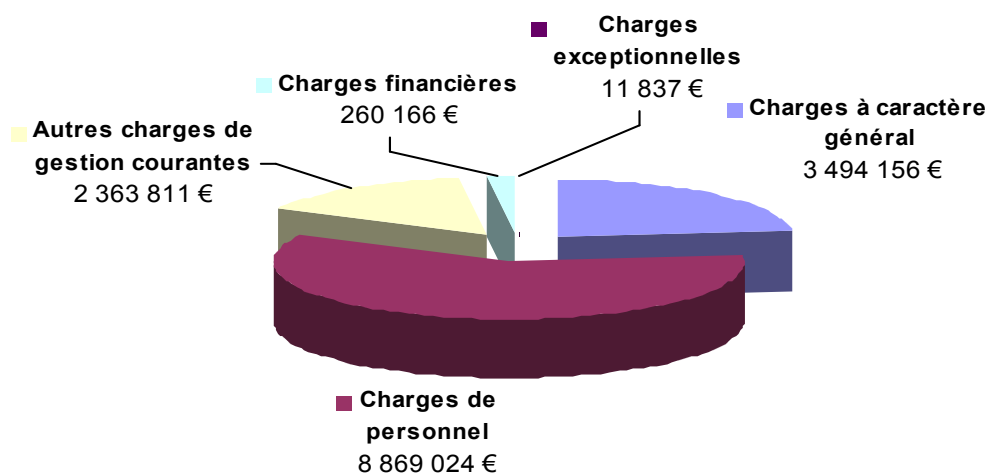
La section de fonctionnement du budget communal regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services municipaux.

### ➤ Les dépenses :

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre) s'élèvent à **14 998 994 €** soit une baisse de 2,73 % par rapport à celles constatées en 2016.

FONCTIONNEMENT	CA2017
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	
011- Charges à caractère général	3 494 156 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 869 024 €
65 - autres charges de gestion courante	2 363 811 €
<b>Total dépenses de gestion courante</b>	<b>14 726 991 €</b>
66 - Charges financières	260 166 €
67 - Charges exceptionnelles*	11 837 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>14 998 994 €</b>

*Répartition des dépenses réelles de fonctionnement  
Exercice 2017*



Les dépenses réelles de fonctionnement peuvent être regroupées en 4 catégories principales :

- **Les charges à caractère générales (chap 011) : 3 494 156 €**

Les charges à caractère général enregistrent une augmentation très limitée de l'ordre de 1,35% par rapport à 2016. Cette augmentation modérée traduit les efforts engagés par la commune depuis le début de la mandature pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

- **Les charges de personnel (chap 012) : 8 869 023 €**

Ce poste de dépense a été impacté en 2016 par les transferts de compétences à Saint Etienne Métropole. Ces derniers ont entraîné le transfert d'agents de la ville au 1<sup>er</sup> juillet 2016 et l'intégration au budget principal des agents du service de l'eau pendant 6 mois. Aussi, en retraitant les chiffres 2016, ce poste de dépense connaît en 2017 une évolution limitée de l'ordre de 0,88% malgré l'impact des mesures gouvernementales telles que la revalorisation de la valeur du point d'indices, la mise en œuvre du Protocole Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) et l'augmentation des charges patronales.

- **Les autres charges de gestion courante (chap 65) : 2 363 811 €**

Les autres charges de gestion courantes regroupent notamment les subventions aux associations et les contingents (participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours, au Centre Communal d'Action Sociale, au Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine).

Ce poste de dépense connaît une diminution de 3,35% par rapport à 2016 liée principalement aux transferts de compétence vers Saint Etienne Métropole. En 2016, le budget principal a supporté, avant remboursement par Saint-Etienne Métropole, des admissions en non valeur et des effacements de dette concernant l'eau et l'assainissement.

En 2017, la commune a maintenu son soutien au tissu associatif local en consacrant **470 095 €** de ce chapitre budgétaire au versement de subventions.

- **Les charges financière (chap 66) : 260 166 €**

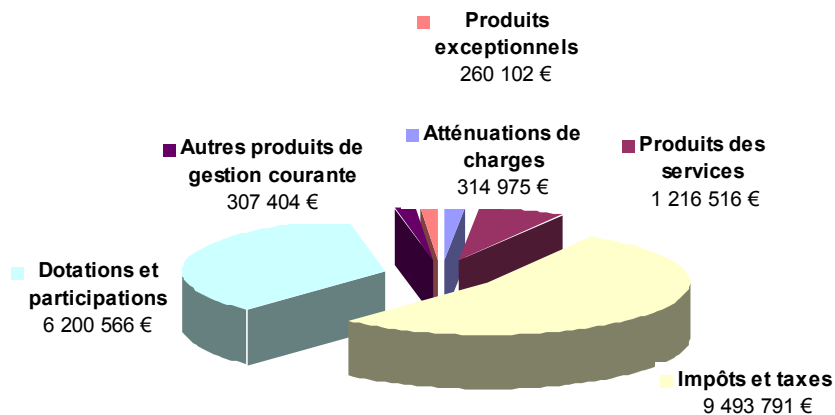
Le montant des intérêts de la dette enregistre une baisse de 4,4% par rapport à 2016. Cette diminution importante traduit la poursuite du désendettement de la commune.

➤ **Les recettes :**

Les recettes réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre et hors cessions) s'élèvent à **17 793 409 €** pour 2017, en baisse de 3,5% par rapport à 2016.

FONCTIONNEMENT	CA2017
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	
013 - Atténuations de charges	314 975 €
70 - Produits des services	1 216 516 €
73 - Impôts et taxes	9 493 791 €
74 - Dotations et participations	6 200 566 €
75 - Autres produits de gestion courante	307 404 €
<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>17 533 252 €</b>
76 - Produits financiers	55 €
77 - Produits exceptionnels	260 102 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors cessions)</b>	<b>17 793 409 €</b>

**Répartition des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)  
Exercice 2017**



Les recettes réelles de fonctionnement peuvent être regroupées en 6 catégories principales :

- **Atténuations de charges (chap 013) : 314 975 €**

Ce poste de recettes concerne principalement les remboursements des charges de sécurité sociale des agents non titulaires et la participation de l'Etat pour les contrats aidés. Ces recettes, qui enregistrent une augmentation de 17,03% par rapport à 2016, sont très variables d'une année sur l'autre.

- **Produit des services (chap 70) : 1 216 516 €**

Ce chapitre de recettes regroupe les différentes redevances d'occupation du domaine public et produits issus des services publics municipaux. Il intègre également le remboursement du bordereau de prix voirie dans le cadre des transferts de compétence avec Saint Etienne Métropole.

Ce chapitre enregistre une baisse conjoncturelle de 25,71% principalement due à la fermeture de la piscine municipale pendant les travaux de réhabilitation.

Il est à noter une augmentation des recettes liées aux activités périscolaire de 2,3% et celles concernant la médiathèque municipale (+4,4%)

- **Les impôts et taxes (chap 73) : 9 493 791 €**

Ce chapitre de recettes est en augmentation de 0,59% par rapport à l'exercice 2016.

Comme les années précédentes, la municipalité a fait le choix en 2017 de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. L'évolution des recettes issues de la fiscalité locale est en partie due à la revalorisation annuelle des bases par l'Etat.

- **Les dotations et participations (chap 74) : 6 200 566 €**

Ce chapitre enregistre une baisse de 1,77% par rapport au compte administratif 2016.

La commune a subi en 2017 un prélèvement sur sa dotation globale de fonctionnement (DGF) de 196 407 € au titre de la contribution communale au redressement des finances publiques.

La dotation de solidarité urbaine (DSU) a connu quant à elle une évolution de 5,7% par rapport à 2016.

Enfin, la péréquation verticale (de l'Etat vers les collectivités territoriales) a joué en faveur de la commune au travers de la dotation nationale de péréquation (DNP) qui a connu en 2017 une hausse de 20%. Cette dotation versée par l'Etat vise à réduire les écarts de richesse entre collectivités.

- **Autres produits de gestion courante (chap 75) : 307 404 €**

Ce chapitre englobe principalement le produit des immeubles. Il enregistre une hausse de 1,64% par rapport à 2016.

- **Produits exceptionnels (chap 77) : 260 000 € (hors cessions immobilières)**

Ce chapitre intègre notamment, les remboursements versées par les compagnies d'assurance.

Hors cession, ce chapitre, très variable d'une année sur l'autre, enregistre une baisse de l'ordre de 45,90% par rapport à l'exercice 2016.

➤ **L'autofinancement**

<b>Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)</b>	<b>17 793 409 €</b>
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>14 998 994 €</b>
<b>Capacité d'Autofinancement brute</b>	<b>2 794 415 €</b>
<b>Remboursement du capital de la dette (hors revolving)</b>	<b>1 270 294 €</b>
<b>Capacité d'autofinancement nette</b>	<b>1 524 121 €</b>

**La différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement brut (CAF brute).** Il doit permettre, *a minima*, de couvrir le remboursement en capital des emprunts et, pour le reliquat éventuel, de disposer de ressources propres pour le financement des investissements.

L'autofinancement brut s'établit en 2017 à **2 794 415 €**.

**L'autofinancement net (ou CAF nette) est l'autofinancement brut moins le remboursement du capital des emprunts.** Il s'établit à **1 524 121 €**.

L'effort engagé sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement depuis le début de la mandature se traduit par le maintien d'une CAF brute et d'une CAF nette de bon niveau.

## B – La section d'investissement

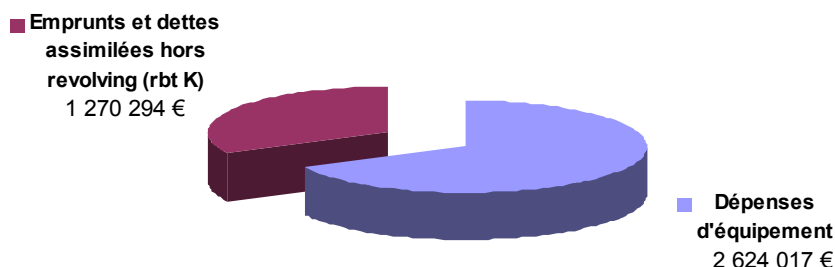
Le budget d'investissement « *prépare l'avenir* » et comprend les projets de la commune à moyen ou long terme.

### ➤ Les dépenses :

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **5 035 311 €**, en baisse de 6,9% par rapport à 2016 (hors transfert de compétences)

INVESTISSEMENT	CA2017
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	
23 - Immobilisations en cours	2 624 017 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 624 017 €</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées ( <b>avec revolving</b> )	2 410 294 € (dont 1 140 000€ de revolving)
26 - Part. à des créances rattachées à des participations	1 000 €
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 411 294 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 035 311 €</b>

### *Répartition des dépenses réelles d'investissement (hors revolving)* *Exercice 2017*



En dépenses, la section d'investissement regroupe les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle comprend également le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières.

Les dépenses d'équipement de la commune s'élèvent à **2 624 017 €** en 2017, en hausse de 11,48 % par rapport à 2016.

Les principaux projets d'investissement mis en œuvre en 2017 ont porté sur :

**Gymnase de Pontcharra : travaux d'isolation thermique et création réseaux AEP**

*Dépenses 2017 : 89 406 € TTC*

**Centre d'interprétation des usages de l'eau**

*Dépenses 2017 : 101 251 € TTC*

**Ecole Ferry Pauzière : Travaux d'extension**

*Dépenses 2017 : 186 475 € TTC*

**Hôtel de ville : Création d'un « espace famille » dédié pour les inscriptions à l'école, à la cantine et aux activités périscolaires**

*Dépenses 2017 : 22 872 € TTC*

**Piscine Municipale : travaux de réhabilitation**

*Dépenses 2017 : 538 796 € TTC*

**Médiathèque : remplacement des menuiseries**

*Dépenses 2017 : 112 528 € TTC*

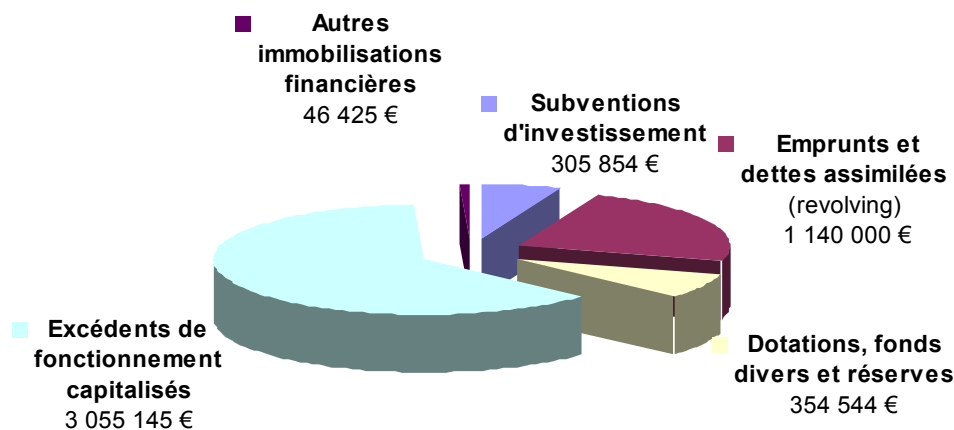
➤ **Les recettes :**

En recettes, la section d'investissement comprend principalement les recettes « *patrimoniales* » (taxe d'aménagement...), les subventions d'équipement, le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), l'emprunt et l'autofinancement.

Les recettes réelles d'investissement 2017 s'élèvent à **4 901 968 €** en baisse de 6,5% par rapport à 2016.

INVESTISSEMENT	CA2017
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	
13 - Subventions d'investissement	305 854 €
16 - Emprunts et dettes assimilées ( <b>revolving</b> )	1 140 000 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 445 854 €</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	354 544 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	3 055 145 €
27 - Autres immobilisations financières	46 425 €
<b>Total des recettes financières</b>	<b>3 456 114 €</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 901 968 €</b>

**Répartition des recettes réelles d'investissement  
Exercice 2017**



### III – ETAT DE LA DETTE

L'**encours de la dette** représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'**annuité de la dette**.

Pour 2017, l'**encours de dette connaît une nouvelle baisse importante de 6,67% par rapport à 2016 et représente 11 488 489€**. Le désendettement croissant constaté et amorcé depuis le début de la mandature se traduit par un allègement du poids des charges financières liées à l'emprunt.

Le ratio de désendettement s'établit en 2017 à **3,65 ans (moyenne de la strate : 4,77\*)**. Il détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle.

**Dettes par type (avec dérivés)**

Type	Capital restant Dû
fixe	6 722 145.22 €
variable	2 609 174.66 €
Livret A	2 157 168.63 €
<b>Ensemble de la dette</b>	<b>11 488 488.51 €</b>

\* Chiffre DGFIP 2016



## IV - LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS 2017

	DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES	RESULTAT DE L'EXERCICE
<b>FONCTIONNEMENT</b>	15 926 496 €	18 677 095 €	2 750 599 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	5 889 127 €	6 290 728 €	401 601 €
<i>Résultat exercice 2017</i>			3 152 200 €
<i>Résultat antérieur reporté</i>			1 747 621 €
<i>Résultat comptable de clôture (hors restes à réaliser)</i>			4 899 821 €
<b>RESTES A REALISER</b>	1 264 844 €	1 845 802 €	580 958 €
<i>Résultat comptable fin 2017 restes à réaliser inclus</i>			<b>5 480 779 €</b>

Les résultats du compte administratif 2017 témoignent du respect des **engagements** pris par la municipalité lors du débat sur les orientations budgétaires qui a précédé le vote du budget primitif 2017.

Ainsi, la collectivité a su **maîtriser** ses dépenses de fonctionnement tout en maintenant un **niveau élevé de qualité de service public** et tout en continuant à **soutenir** de manière importante **le tissu associatif local** au travers notamment du versement de subventions. Ses recettes de gestion ont été marquées en 2017 par la **stabilité des taux de fiscalité locale** malgré la poursuite de la baisse de la dotation globale de fonctionnement. La commune a poursuivi une **politique d'investissement ambitieuse** répondant aux besoins de la population chambonnaire.